

SAISON 2019-2020

Hors petites vacances, jours fériés et fermetures exceptionnelles

FICHE D'INSCRIPTION ECOLE DE L'EAU

Je soussigné (e),

NOM.....

PRENOM.....

déclare inscrire à l'école de l'eau, l'enfant

NOM.....

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE __/__/____/

ADRESSE.....

TELEPHONE __/__/__/_/___/___/

GROUPE.....

JOUR.....

HORAIRE.....

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Madame, monsieur,.....

autorise en qualité de.....

l'enfant mentionné ci-dessus à participer au cours de l'école de l'eau.

Pièces à fournir :

- 1 certificat médical (apte à la natation),
- 1 enveloppe timbrée format normal à votre adresse,
- 1 enveloppe timbrée format C5 (162x229 mm) à votre adresse,
- Tarif saison : 79,00 € (modes de paiement acceptés : chèque, carte bleue, chèque vacance, coupon sport ANCV, et/ou espèces),

Réinscriptions : du 2 au 6 septembre : le passeport de l'école de l'eau, une nouvelle photo d'identité et la carte d'accès.

Nouvelles inscriptions : du 9 au 13 septembre : 1 photo d'identité, et 2 € pour la carte d'accès.

Albi, le
Signature

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Ecole de l'eau saison 2019-2020

Je soussigné(e), madame / monsieur.....

responsable légal(e) de l'enfant

Groupe : Grenouille Otarie Dauphin

Autorise

N'autorise pas

expressément la communauté d'agglomération de l'Albigeois à utiliser son image dans un cadre strictement professionnel (supports de communication institutionnels, internes ou externes, site Internet www.grand-albigeois.fr, www.atlantis.grand-albigeois.fr, etc.).

Cette autorisation m'engage à ne réclamer aucune indemnité ni à tenter aucune poursuite de quelque nature que ce soit envers la communauté d'agglomération de l'Albigeois concernant l'utilisation de l'image de mon enfant **dans le cadre strictement précisé ci-dessus.**

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature du responsable, précédée de la mention « lu et approuvé ».

NB : Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.